

Répertoire national des certifications professionnelles
**BAC PRO - Installateur en Chauffage, Climatisation et
Énergies Renouvelables**

Active

N° de fiche

RNCP35845

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 4

Code(s) NSF :

- 227 : Energie, génie climatique

Formacode(s) :

- 22635 : Climatisation
- 22685 : Installation thermique sanitaire
- 22671 : Chauffage

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	11004301500012	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » (ICCER)



intervient sur les installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisations pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques, la mise en service, le contrôle du fonctionnement et certains travaux d'amélioration et de dépannage.

Il prépare, réalise, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens. Il est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention. Il participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client.

Par conséquent, il doit effectuer son travail en complète autonomie et avoir le sens des responsabilités. Son attitude est axée sur le service et la relation avec le client, notamment lorsqu'il doit lui expliquer l'utilisation de l'installation.

Activités visées :

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel assure les activités professionnelles suivantes :

- préparation des opérations à réaliser
- réalisation d'une installation
- mise en service d'une installation
- intervention d'amélioration et de dépannage
- communication

Compétences attestées :

Préparation d'une intervention · S'informer sur la nature et sur les contraintes de l'intervention · Analyser et exploiter les données techniques de l'intervention · Choisir les matériels, les matériaux, les équipements et l'outillage

Réalisation, mise en service d'une installation · Organiser et sécuriser son intervention · Réceptionner les approvisionnements · Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable · Mettre en service une installation · Contrôler et régler les paramètres · Consigner et transmettre les informations · Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral

Travaux d'amélioration et de dépannage · Réaliser des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique · Réaliser des travaux de dépannage Conseiller le client et/ou l'exploitant du système

Économie - gestion · Comprendre et analyser une situation d'entreprise ; · Exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; · Justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; · Rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

Prévention santé environnement · Mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; · Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; · Proposer une solution pour résoudre un problème ; · Argumenter un choix ; Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Mathématiques · S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; · Valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; · Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Physique-chimie · S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; · Valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; · Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche.

Langue vivante Compétences de niveau B1+ du CECRL · Comprendre la langue orale ; · Comprendre un document écrit ; · S'exprimer à l'écrit ; · S'exprimer à l'oral en continu ; · Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français · Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; · Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; · Maitriser la lecture et exercer son esprit critique ; · Adapter sa lecture à la diversité des textes ; · Mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie et enseignement moral et civique · Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : Mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; · S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; · Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; · Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; · Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Arts appliqués et cultures artistiques Compétences d'investigation · Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires; · Sélectionner, classer et trier différentes informations ; · Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; · Établir des convergences entre différents domaines de création. Compétences d'expérimentation · Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; · Établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. Compétences de réalisation · Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie. Compétences de communication · Choisir des outils adaptés ; · Établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; · Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

Éducation physique et sportive · Développer sa motricité ; · S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; · Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaitre les règles, les appliquer et les faire respecter ; · Construire durablement sa santé ; · Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langue vivante étrangère ou régionale Compétences de niveau

B1+ du CECRL · S'exprimer à l'oral en continu ; · Interagir à l'oral ;

Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Mobilité · Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ; · Caractériser le contexte professionnel étranger ; · Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ; · Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ; · Se repérer dans un nouvel environnement ; Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Modalités d'évaluation :

« Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E ».

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP35845BC01 - Préparation d'une intervention

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">· S'informer sur la nature et sur les contraintes de l'intervention· Analyser et exploiter les données techniques de l'intervention· Choisir les matériels, les matériaux, les équipements et l'outillage	<p>Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années</p>

d'activités professionnelles :
 ponctuel écrit
 - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35845BC02 - Réalisation, mise en service d'une installation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Organiser et sécuriser son intervention · Réceptionner les approvisionnements · Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable · Mettre en service une installation · Contrôler et régler les paramètres · Consigner et transmettre les informations · Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral 	<p>Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel pratique, écrit et oral</p> <p>- Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours</p>

de formation (CCF)

RNCP35845BC03 - Travaux d'amélioration et de dépannage

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Réaliser des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique · Réaliser des travaux de dépannage Conseiller le client et/ou l'exploitant du système 	<p>Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel pratique, écrit et oral</p> <p>- Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)</p>

RNCP35845BC04 - Économie - gestion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Comprendre et analyser une situation d'entreprise ; · Exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; · Justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant 	<p>Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue</p>

<p>des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; Rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat</p>	<p>dans un établissement public : ponctuel écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)
---	---

RNCP35845BC05 - Prévention santé environnement

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; · Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; · Proposer une solution pour résoudre un problème ; · Argumenter un choix ; · Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue

	<p>en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit</p> <p>- Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)</p>
--	--

RNCP35845BC06 - Mathématiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ; · Valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ; · Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche</p>	<p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités</p>

	<p>professionnelles :</p> <p>ponctuel écrit et pratique</p> <p>- Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)</p>
--	---

RNCP35845BC07 - Physique-chimie

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ; · Analyser/raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental ; · Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation ; · Valider : commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure ; · Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage appropriés, expliquer une démarche. 	<p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)</p> <p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles :</p> <p>ponctuel écrit et</p>

	<p>pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie de la formation <p>professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)</p>
--	---

RNCP35845BC08 - Langue vivante

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL .</p> <p>Comprendre la langue orale ; · Comprendre un document écrit ; ·</p> <p>S'exprimer à l'écrit ; ·</p> <p>S'exprimer à l'oral en continu ; Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit et oral - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35845BC09 - Français

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; · Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; · Maitriser la lecture et exercer son esprit critique ; · Adapter sa lecture à la diversité des textes ; Mettre en perspective des connaissances et des expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35845BC10 - Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : Mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; · S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation

<p>disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; · Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; · Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).</p>	<p>professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles :
	<ul style="list-style-type: none"> - ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)

RNCP35845BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Compétences d'investigation · Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires; · Sélectionner, classer et trier différentes informations ; · Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; · Établir des</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation

<p>convergences entre différents domaines de création. Compétences d'expérimentation · Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; · Établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références. Compétences de réalisation · Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie. Compétences de communication · Choisir des outils adaptés ; · Établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.</p>	<p>professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)
--	--

RNCP35845BC12 - Éducation physique et sportive

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Développer sa motricité ; · S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; · Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; · Construire</p>	<p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de</p>

<p>durablement sa santé ; Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique</p>	<p>formation (CCF) - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel pratique - Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : contrôle en cours de formation (CCF)</p>
--	---

RNCP35845BC13 - Langue vivante étrangère ou régionale (Bloc facultatif)

Liste de compétences

Modalités d'évaluation

<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL . S'exprimer à l'oral en continu ; . Interagir à l'oral ; . Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.</p>	<p>- Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral</p>
---	---

RNCP35845BC14 - Mobilité (Bloc facultatif)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> · Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger ; · Caractériser le contexte professionnel étranger ; · Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger ; · Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France ; · Se repérer dans un nouvel environnement ; Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral et écrit - Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle

continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral et écrit

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Décret n° 2016-771 du 10 juin 2016 modifiant le Code de l'éducation relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du baccalauréat professionnel dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » intervient dans les secteurs suivants : - **Bâtiment** : habitat individuel, habitat collectif, locaux tertiaires, locaux commerciaux ; - **Industrie** : locaux

industriels.

Type d'emplois accessibles :

Les emplois les plus couramment exercés par le titulaire de ce baccalauréat professionnel sont : - installateur /installatrice en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables - installateur / installatrice en sanitaire - chauffagiste - plombier / plombière chauffagiste - monteur / monteuse en installations sanitaires - monteur / monteuse en chauffage - monteur / monteuse en installations thermiques - plombier / plombière

Code(s) ROME :

- F1603 - Installation d"équipements sanitaires et thermiques

Références juridiques des règlementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé : 1° De professeurs appartenant à

		<p>l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>
En contrat d'apprentissage	X	<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les</p>

			<p>salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur</p>

		<p>appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>
Par candidature individuelle	X	<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de</p>

			<p>l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>
Par expérience	X		<p>Le jury est composé :</p> <p>1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</p> <p>2° Et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés. Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.</p>

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Articles D. 337-51 à D. 337-94-1 du Code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

19/08/2021	Arrêté du 29 juin 2021 portant création de la spécialité « Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance NOR : MENE2120153A Première session d'examen : 2024 A noter : la dernière session d'examen de la spécialité « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » du baccalauréat professionnel organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 mai 2006 modifié cité à l'article 7 aura lieu en 2023. A l'issue de cette dernière session, cet arrêté est abrogé.
------------	--

Date de publication de la fiche	06-09-2021
Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://eduscol.education.fr/1916/le-baccalaureat-professionnel>

<http://onisep.fr/> (<http://onisep.fr/>)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP4433 (/recherche/rncp/4433)	BAC PRO - Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/21526/275239>)